

En Bretagne, la course au cochon ne faiblit pas

Des projets d'extension de porcheries, encouragés par un nouveau méthaniseur, suscitent l'inquiétude

REPORTAGE
LAMBALLE (CÔTES-D'ARMOR) -
envoyée spéciale

Dans l'air clair et froid d'un matin d'hiver, en contrebas d'un vallon boisé où se faufile le Gouessant avant que la petite rivière ne rejoigne les belles plages d'Hillion, dans les Côtes-d'Armor, André Ollivro piétine la vase de l'estuaire. Le fondateur de l'association Halte aux marées vertes porte un petit détecteur accroché à sa botte, car dans ce sédiment meuble s'accumulent des algues en décomposition capables de former des poches de gaz. Pas d'inquiétude aujourd'hui : le taux d'hydrogène sulfuré est bas. C'est précisément à cet endroit, au fond de la baie de Saint-Brieuc, qu'un joggeur a trouvé la mort en septembre 2016 et que les cadavres de trente-six sangliers ont été ramassés durant l'été 2011, là encore que l'intoxication simultanée de deux chiens sur une plage voisine a semé l'émoi en juillet 2008.

André Ollivro, 74 ans, alerte sur les méfaits des ulves avec une telle constance qu'il est devenu un héros de la bande dessinée *Algues vertes. L'histoire interdite* (Delcourt), dans laquelle la journaliste Inès Léraud dépeint le déni breton face aux dégâts de l'agriculture intensive sur l'environnement. Depuis le temps, lui qui se présente parfois comme le « Che des grèves » a complété son équipement de détection et ne mesure plus seulement l'excès d'azote responsable des nitrates et l'hydrogène sulfuré, mais traque aussi l'ammoniac et s'intéresse désormais aux concentrations de métaux lourds... En Bretagne, des décennies d'épandage massif de déjections issues des élevages hors sol des porcs et des poules ont laissé



A Hillion, près de 10 000 tonnes d'ulves ont été ramassées durant l'été 2019. Record battu

des traces. Spécialement à Hillion, où l'on a ramassé près de 10 000 tonnes d'ulves durant l'été 2019. Record battu.

Pourtant, comme si rien ne pouvait enrayer cette concentration, deux nouvelles extensions de porcherie sont en préparation dans la commune littorale de 4 200 habitants. L'exploitation Le Corguillé veut faire passer ses 1 276 emplacements actuels pour truies et cochons à engraisser à 2 482 ; l'exploitation La Roche-Martin voudrait s'agrandir de 2 602 à 2 882 places. Annie Le Guilloux, qui milite au sein d'Halte aux marées vertes, s'est penchée sur les deux dossiers d'enregistrement et n'en est pas revenue. « Le plan d'épandage est si compliqué – sur 124 parcelles pour Le Corguillé ! – qu'il faudrait un logiciel pour s'y retrouver, il est impossible à contrôler ! Et les deux dossiers ont été remplis par la même conseillère de la Cooperl avec des phrases identiques », résume-t-elle.

Terroir saturé

La puissante coopérative a en effet repensé ses rapports avec certains de ses adhérents, notamment les deux d'Hillion : ces derniers ne vont plus lui livrer uniquement leurs animaux, mais aussi leur lisier pour approvisionner son immense méthaniseur inauguré en 2019 à Lamballe, à quinze kilomètres de là. Et voilà comment la « modernisation » des activités agricoles conduit à l'augmentation des cheptels sur un terroir saturé, où les taux de nitrates de ce bassin versant (38,3 mg/l en moyenne en 2018) sont supérieurs à ceux de la région et augmentent depuis 2014.

A Lamballe, la réussite de Cooperl Arc Atlantique se mesure aux nombreuses installations industrielles qui ont poussé autour de son siège social et de son gigantesque abattoir. Un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'euros en 2018, 7 000 salariés, dont 4 300 en Bretagne, 2 400 agriculteurs adhérents,

le groupement coopératif fondé en 1966 est devenu un incontournable opérateur économique. Premier producteur français de porcs – près de six millions par an –, il compte des bureaux à Londres, Moscou, une filiale en Chine.

Cependant, « 80 % de nos apporteurs de matière sont situés à moins de 50 km de Lamballe », rapporte Franck Porcher, directeur de la branche environnement du groupe pour lequel il travaille depuis vingt-sept ans. Un peu plus de 120 élevages, dont les deux d'Hillion, doivent contribuer au fonctionnement du dernier-né des équipements de Lamballe : un méthaniseur d'une capacité de 156 000 tonnes par an. Baptisé Emeraude bioénergie, il devrait commencer à fournir, fin février, 79 GWh injectés dans le réseau GRDF, de quoi alimenter 3 100 habitations.

« C'est le plus grand d'Europe sans épandage direct de digestat [matières résiduelles] » à la sortie des cuves, annonce fièrement Franck Porcher. Durant les cinquante-cinq jours de dégradation qu'elle passe dans le méthaniseur, la matière organique ne perd rien, ni de ses nitrates ni de ses phosphates. Il est prévu de la vendre ensuite sous forme de fertilisant solide ou d'azote liquide aux viticulteurs, arboriculteurs, maraîchers serristes. Un vrai répit pour les terres bretonnes ? Partiellement seulement, car pour fournir le méthaniseur, parties solide et liquide de l'effluent doivent être séparées dans les fermes, le liquide continuant à être épandu alentour.

Pour que les éleveurs puissent investir dans une nouvelle salle équipée du système de raclage adéquat, ils doivent produire davantage, donc s'agrandir et s'endetter. La Cooperl et le Crédit agricole ont ainsi calculé que la ferme Le Corguillé devra emprunter 720 000 euros pour pouvoir toucher 5 euros hors taxes la tonne de coproduit. L'affaire comporte des risques pour l'exploitant. Comme le précise le contrat annexé au dossier, si ses cochons connaissent le moindre problème sanitaire ou si leur lisier ne présente pas une bonne tenue constante, tout pourrait lui rester sur les bras. Mais si le cours moyen du kilo de porc (qui a oscillé entre 1,373 euro en 2017 et 1,184 euro l'année suivante) et des aliments ne fluctue pas trop, une

plus-value de 19 centimes le kilo est envisageable.

Les deux énormes cuves du méthaniseur flanquées de leur torçère sont encore en cours de remplissage, nulle odeur forte ne s'échappe et Franck Porcher s'enthousiasme à l'idée que cette – vraie – usine à gaz devienne un jour un haut lieu du tourisme industriel. Le point d'orgue de la visite pourrait être la salle de commande dépouillée qui rend compte de l'ensemble des activités industrielles du site – « Le terminal B de l'aéroport de Dubaï a le même logiciel », assure-t-il.

En cherchant à exploiter au mieux le « cinquième quartier du cochon » (os, sang, boyaux, soies) pour l'alimentation des chiens, chats et poissons d'aquaculture, la Cooperl a aussi beaucoup testé et entrepris pour recycler et économiser. Ainsi, entre incinérateurs, sécheurs, stations d'épuration, circulent 24 heures sur 24 dans d'innombrables tuyaux, farines animales, boues d'épuration, buées grasses avant de se muer en énergies et en eau recyclée... « Le terme "déchet" n'existe plus dans notre vocabulaire ! Nous surfons sur l'économie circulaire, c'est un vecteur de croissance », se réjouit Franck Porcher.

La Cooperl produit, par exemple, son carburant à base notamment des résidus grasses de ses usines agroalimentaires et ambitionne de faire rouler avec sa flotte de 250 camions en 2021. Elle s'est en outre lancée dans la culture de microalgues pour le marché

des compléments alimentaires. « Nous nous efforçons aussi d'anticiper les futures réglementations sur le bien-être animal : nous avons été les premiers à expérimenter la fin de la castration des porcelets et l'élevage sans antibiotique dès la naissance », complète Anne-Marie Boullier, secrétaire générale de la Cooperl.

« Le problème est réglé »

La coopérative a investi 200 millions d'euros de recherche et développement en vingt ans, après l'entrée en vigueur de la directive européenne de 1991 qui visait à réduire la pollution des eaux par les nitrates. Franck Porcher l'admet volontiers : « On ne pouvait pas faire le dos rond, sinon ça risquait de compromettre le droit à produire de nos éleveurs. » Des stations de traitement se sont donc montées chez les plus gros producteurs. « Le problème est aujourd'hui réglé », tranche Anne-Marie Boullier. Et les marées vertes, alors ? Elle rétorque qu'il s'agit d'un mauvais procès mené par les adversaires de l'agriculture inten-

sive, évoque quelque phénomène « multifactoriel », « les eaux qui se réchauffent »... Lui reprend l'argument éculé des « stations balnéaires qui ne savent pas gérer leurs rejets d'eaux usées ».

A Hillion, le premier projet d'extension d'élevage a été présenté au conseil municipal le 16 décembre, le second le 27 janvier. Des conseillers de la Cooperl y ont pris la parole au nom de leurs adhérents. « La première fois, j'avais proposé aux associations [écologistes] de venir, mais nous n'avons pas délibéré, cela ne changerait rien à la décision du préfet, argumente le maire, Mickaël Cosson. Pour avoir un avis d'experts j'ai saisi, avec la chambre d'agriculture, la commission locale de l'eau. » La deuxième fois, les militants se sont invités eux-mêmes et le conseil municipal a fini par voter contre le nouvel agrandissement, un avis seulement consultatif.

M. Cosson, qui est vice-président de l'agglomération de Saint-Brieuc chargé du tourisme, considère qu'il est juste de sa responsabilité d'interdire l'accès des plages au public lors des marées vertes, l'été. En 2019, certaines ont été fermées par précaution jusqu'en... décembre. Cependant, il doute toujours de la responsabilité de l'hydrogène sulfuré dans la mort du joggeur et dans celle des sangliers. « C'est pas prouvé », répète l'élu, malgré les conclusions sans appel des deux rapports officiels qui ont suivi l'hécatombe des mammifères. ■

MARTINE VALO

Pour la Cooperl, les marées vertes sont un mauvais procès mené par les adversaires de l'agriculture intensive

Contre les algues vertes, les plans se succèdent

EN BRETAGNE, les aléas météorologiques servent souvent à justifier les fluctuations des marées d'algues vertes qui s'échouent sur le littoral à la belle saison. Si la météo est la principale coupable, à quoi servent alors les plans de lutte à répétition engagés par l'Etat et les collectivités locales ? La Cour des comptes et la chambre régionale des comptes se sont saisies de la question et travaillent à l'évaluation des politiques publiques en la matière. Il ne s'agit pas de contrôler la rigueur des comptes, mais de mesurer l'éventuel impact des actions concernées. En décembre 2019, les présidents de ces huit territoires, unanimes, ont rédigé une motion déplorant le manque d'élan de l'actuelle lutte.

« Je sens monter une forme de radicalisation, les gens disent que tout cela ne sert à rien », rapporte Thierry Burlot, vice-président du conseil régional, chargé de l'environnement et de la biodiversité. Les élus ne veulent plus s'occuper du dossier algues vertes, parce qu'ils se font traiter de tous les noms... de « vendu à l'agrobusiness » s'ils cherchent des compromis. Selon M. Burlot, qui préside aussi le comité de bassin de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, environ 15 000 tonnes d'ulves ont été enlevées des plages à l'été 2019. C'est mieux que lors « des années noires de la décennie 2010, où l'on en ramassait 60 000 tonnes par an », mais pas suffisant. « Nous avons encore vécu une saison plutôt catastrophique en 2019, en tout cas sur la côte nord, soupire-t-il. Certains vont encore dire qu'on a dépensé des millions d'euros pour rien... »

Le premier « plan national de lutte contre les algues vertes » a bénéficié d'une enveloppe publique de 134 millions d'euros entre 2010 et 2015.

Le deuxième, qui a débuté en 2017, s'élève à 60 millions jusqu'en 2021, financé par l'Etat avec des renforts de l'Agence de l'eau, des collectivités locales et de l'Union européenne. En fait, depuis 1990, une succession de programmes destinés à venir à bout des « pollutions diffuses », émanant pour l'essentiel de l'agriculture intensive, se sont succédés, notamment les plans Bretagne eau pure numéros 1, 2, puis 3... Tout cela a conduit à désigner comme prioritaires huit des baies les plus vulnérables aux marées vertes. En décembre 2019, les présidents de ces huit territoires, unanimes, ont rédigé une motion déplorant le manque d'élan de l'actuelle lutte.

« Pour la première fois, l'Etat nous a donné les mesures d'azote dans les sols, se félicite cependant Thierry Burlot. Mais on note par endroits des excédents pas possibles... » L'élu appelle de ses vœux le rétablissement des enquêtes publiques plutôt que les autorisations simplifiées délivrées notamment aux gros élevages. ■

M. V.

Bonnes Adresses
Reproduction interdite

Tarifs 01/01/20		Tél. : 01 57 28 29 94
1 parution	Professionnels	Particuliers
Forfait 5 lignes	65€ HT	65€ TTC
Forfait 10 lignes	110€ HT	110€ TTC

ANTIQUÉ - LIVRE
28, 29, FÉVRIER, 1ER MARS 2020

LE SALON MENSUEL DE LA BIBLIOPHILIE DU LIVRE D'ARTISTE DE L'ESTAMPE ET DU VIEUX PAPIER
- entrée libre -

PALAIS DE LA FEMME
94, rue de Charonne
75011 Paris

Horaires : le vendredi de 11h00 à 19h00, le samedi et le dimanche de 9h00 à 19h00 tous les derniers week-ends du mois sauf pour décembre, voir le calendrier.
Inscriptions et renseignements : tél. : 07 60 46 32 38
email : info@antique-livre.fr site : antique-livre.fr

ANTIQUITÉS

Suite à mes prestations télévisées sur le marché de l'art, je vous propose **UN RENDEZ-VOUS POUR VOS DEMANDES D'ESTIMATIONS, Spécialisé successions**

J'ACHÈTE
Meubles Tableaux Pendules Objets d'art & curiosités Argenterie Livres anciens Violons & Archets anciens Vins, Art d'Afrique et d'Asie Art décoratif du XX^e s Art d'Islam et d'Orient Photos anciennes et d'artistes Sérieux et discrétion assurés, déplacements Paris et Province.

PATRICK MORCOS EXPERT
Affilié à la Compagnie Nationale des Experts
06.07.55.42.30
morcospatrick@orange.fr

ACHÈTE

Mobilier de toutes époques
Pianos droits & à queue
Machines à coudre à pédale
Manteaux de fourrure
Sacs à main & foulards
Briquets Dupont, Cartier...
Bijoux anciens & modernes
Ménagères & Argenterie diverses
Vaisselle et bibelots divers
Tableaux & sculptures
Livres anciens & contemporains
Objets asiatiques : vases, assiettes, Bouddhas, ivoire...
Objets militaires : sabres, fusils de chasse, médailles...
Pendules & horlogerie
Montres de marque
Vieux vins et champagnes.

N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement
MAISON CHARLES HEITZMANN
06.19.89.55.28
01.40.55.46.15
Déplacements réguliers
ET GRATUITS SUR TOUTE LA FRANCE
 Paiement comptant immédiat
charlesheitzmann@free.fr
www.antiquaire-heitzmann.fr

LIVRES

ACHÈTE LIVRES ANCIENS
du 15^e au 20^e, bibliothèques d'érudits.
Archives, gravures, dessins, affiches...
hubert.hoppenot@orange.fr
Tél. 06 80 06 54 24

ACHAT LUXE

ACHAT au comptant CHANEL
Sacs et accessoires
HERMES
expert@chanel-hermes.com
Tél. 06 49 35 35 22

RUBRIQUE BONNES AFFAIRES POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?

marie-cecile.bernard@mpublicite.fr - 01 57 28 29 94

ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS ET EXPERTISES

« ART D'ASIE » : CHINE, JAPON ET MOYEN-ORIENT
06 07 55 42 30 P. MORCOS

EXPERT CNE
* Porcelaines et Bronzes
* Cristal de Roche
* Corail et Ivoires Anc.
* Jade blanc et couleurs
* Cornes et Laques
* Peintures et Tissus anc.
* Manuscrits et Estampes

DEPLACEMENT PARIS - PROVINCE
morcospatrick@orange.fr

BIJOUX

PERRONO-BIJOUX

Anciens. Occasions argenteries.
Brillants. Pierres précieuses.
Création & transformation réparations. Achats ventes.
Echanges sélectionnés par le guide PARIS PAS CHER

OPÉRA : angle bd des Italiens
4, rue de la Chaussée d'Antin
Tél : 01 47 70 83 61